

Session d'information sur l'autocontrôle du marché des dispositifs médicaux

- Quand** Lundi 2 octobre 2017 de 09 h 45 à 12 h 30
- Où** Auditorium Storck (Eurostation II) – Rue Ernest Blérot, 1 à 1060 BRUXELLES
L'auditorium Storck se trouve en face de la gare de Bruxelles-Midi, il est donc aisé d'y accéder en transports en commun. Il est également possible de se garer dans le parking sous-terrain Q-park, sous la place Victor Horta.
- Pratique** Les présentations seront données en français. La participation est gratuite mais l'inscription est obligatoire.

Programme

- 09 h 45 - Accueil des participants, enregistrement et café
- 10 h 30 - Mot de bienvenue – Xavier De Cuyper, Administrateur général de l'AFMPS
- 11 h 00 - Autocontrôle dans le secteur des dispositifs médicaux : concept et méthodologie - Mathieu Royal, DG INSPECTION de l'AFMPS
- 11 h 20 - Nouveau cadre législatif : arrêté royal relatif à la notification d'un point de contact matériovigilance et à l'enregistrement des distributeurs et exportateurs de dispositifs médicaux – Steven Hippe, Division Juridique de l'AFMPS
- 11 h 40 - Présentation du portail Web : identification, authentification et fonctionnalités - Silvana Franchin, Division ICT de l'AFMPS
- 12 h 00 - Séance de questions – réponses
- 12 h 30 - Fin